

<p style="text-align: center; font-size: 2em; margin: 0;">CCAS de Lorient</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Retrouvez votre page</p>	<p>Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</p>	<p>Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient</p>
	<p>CCAS > Personnes âgées et handicapées > Livraison de repas</p>	<p>tél : 02 97 02 22 00</p>

Livraison de repas

Le rôle du service de livraison de repas est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en perte d'autonomie.

Il facilite aussi le maintien ou le retour à domicile dans le cas d'une situation temporaire difficile : sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'entourage assurant le soutien à domicile, perte de mobilité temporaire...

Ce service offre la possibilité de se restaurer 7 jours sur 7 avec des menus équilibrés et des repas rythmés au fil des saisons. Les plateaux comprennent les repas du midi et du soir. Ces repas sont confectionnés par la cuisine centrale de la Ville de Lorient, en liaison froide, présentés dans des barquettes operculées et livrés par des véhicules frigorifiques. Ils sont livrés à domicile trois fois par semaine (lundis, mercredis et vendredis ou les mardis, jeudis et samedis).



Le temps de passage des agents est également l'occasion pour la personne, d'un échange et d'un lien avec l'extérieur, d'un relais d'information avec les autres services qui interviennent chez le bénéficiaire.

Le service assure une continuité de la prise en charge et garantit la livraison des repas toute l'année, jours fériés compris.

Renseignements au CCAS - site de la Passerelle

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Galerie commerciale de l'Orientis - 7 bd Cosmao Dumanoir - 02 97 84 15 50

Dans cette rubrique

- Information et coordination
- Aide à domicile
- Livraison de repas
- Soins à domicile
- Animation et lutte contre la solitude
- Résidences pour personnes âgées
- La commission accessibilité
- Handicap

Maintien à domicile

Retrouvez ci-dessous le document édité par le CCAS-site de la Passerelle pour les services de maintien à domicile : service d'information et coordination, aide à domicile, soins à domicile, portage de repas et animations.

